

Offre de stage	<b>« Bilan de la contamination des différents milieux, élaboration de valeurs de référence et priorisation des composés per- et poly- fluoroalkylés (PFAS) en vue de mesures de gestion » – Direction de l’Évaluation des Risques (H/F)</b>
Période du stage	<b>Stage conventionné de 5 à 6 mois, à temps plein A partir de février 2024</b>
Localisation	<b>Maisons-Alfort (94700)</b>

## L'AGENCE

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) assure des missions de veille, d'expertise, de recherche et de référence sur un large champ couvrant la santé humaine, la santé et le bien-être animal, et la santé végétale. Elle offre une lecture transversale des questions sanitaires et appréhende ainsi, de manière globale, les expositions auxquelles l'Homme peut être soumis à travers ses modes de vie et de consommation ou les caractéristiques de son environnement, y compris professionnel.

L'Anses informe les autorités compétentes, répond à leurs demandes d'expertise. L'Agence exerce ses missions en étroite relation avec ses homologues européens.

### L'Anses en chiffres

- 1400 agents et 800 experts extérieurs
- Budget annuel : 141 millions d'euros
- Plus de 14 000 avis émis depuis l'origine (1999)
- 66 mandats de référence nationale
- 394 publications scientifiques par an
- Plus de 100 doctorants et post-docs

Pour en savoir plus : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)

## DESCRIPTION DU STAGE

### Entité d'accueil

La Direction de l'évaluation des risques (DER) assure l'ensemble des missions d'évaluation dans le domaine des bénéfices et des risques nutritionnels et sanitaires liés à l'alimentation, des risques liés à la santé-environnement, des risques liés à la santé au travail, des risques liés à la santé, à l'alimentation et au bien-être des animaux, et des risques liés à la santé des végétaux. Elle fait appel aux collectifs d'experts constitués auprès de l'Agence en coordonnant leurs travaux. Elle peut également faire appel aux compétences scientifiques de ses personnels, et travaille en liaison avec les autres entités de l'Agence. Dans son domaine de compétence, elle assure des missions d'alerte et de vigilance, organise les études et enquêtes nécessaires à la collecte des données utiles à ses travaux d'expertise, gère les observatoires et bases de données qui y sont associés et mène à bien les développements méthodologiques nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Au sein de la DER, l'Unité « Evaluation des risques liés aux aliments » (JERALIM) a pour mission principale la coordination des travaux de collectifs d'experts pour l'évaluation des risques sanitaires liés à la présence de contaminants biologiques ou chimiques dans les aliments, sous la responsabilité d'un chef d'unité et d'un adjoint (unité de 15 personnes). Elle contribue à la communication scientifique des produits de l'expertise et présente l'activité scientifique de l'unité auprès des instances nationales ou communautaires. Elle collabore avec les autres directions et les laboratoires de l'Agence. Elle participe à des projets de recherche nationaux ou internationaux.

### Contexte et objectif

Le stage s'inscrit dans le cadre d'une saisine sur les PFAS qui porte sur le bilan de la contamination des différents milieux, l'élaboration de valeurs de référence et la priorisation des composés per- et poly- fluoroalkylés (PFAS) en vue de mesures de gestion.

Les composés per- et poly- fluoroalkylés ou PFAS constituent une large famille de substances chimiques (plus de 4 000 composés) fabriquées depuis les années 50 et utilisées dans de nombreuses applications industrielles et produits de consommation courante. L'origine des PFAS dans l'environnement est donc exclusivement anthropique. Ces composés chimiques présentent un caractère très persistant dans l'environnement, avec une contamination de divers milieux : eaux, air, sols. Ils se retrouvent ainsi dans la chaîne alimentaire. Certains PFAS s'accumulent dans les organismes vivants, en particulier chez l'Homme.

La réglementation de ces substances PFAS est encore limitée. Un dossier de restriction de l'ensemble de la famille des PFAS a été déposé début 2023 à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), avec pour principale justification le caractère persistant dans l'environnement de ces substances.

Pour ce qui est des PFAS dans les eaux destinées à la consommation humaine (EDCH), la directive 2020/2184 relative à la qualité des EDCH introduit une nouvelle limite de qualité à 0,1 µg/L pour la somme de 20 PFAS. Cette limite de qualité est applicable en France depuis le 1er janvier 2023. Toutefois, la mise en œuvre de ce paramètre à travers le contrôle sanitaire des EDCH sera effective au plus tard en janvier 2026.

Le stage s'inscrit dans le cadre de cette saisine, menée par l'Anses par différents collectifs d'experts spécialisés, également en lien le projet de recherche PARC. L'objectif est l'identification des critères pertinents pour la définition d'une méthode de hiérarchisation des PFAS pour leur surveillance dans les différents milieux.

Le (la) stagiaire contribuera dans un premier temps à la finalisation du livrable concernant l'état des lieux des dispositifs de surveillance existants en France, le bilan de la contamination des différents milieux (représentant un gros travail de recherche bibliographique) et la définition d'une méthode de priorisation. Dans un second temps, il participera à l'application de cette méthodologie et au travail de hiérarchisation de ces substances dans les différents milieux.

Ce stage représente une première expérience dans le domaine de l'évaluation des risques sanitaires relatifs aux contaminants chimiques dans les aliments mais aussi un aperçu du monde de l'expertise collective. Le (la) stagiaire sera encadré(e) par une équipe de scientifiques de l'unité UERALIM et sera également amené(e) à collaborer et échanger avec des collectifs d'experts spécialisés dans différents domaines.

## PROFIL RECHERCHÉ

**Diplôme en cours** Formation supérieure (niveau Ingénieur ou Master 2) en Evaluation des Risques, Santé Publique, chimie, toxicologie

**Compétences**

- Organisation, et capacité à rendre compte de son travail
- Recherche bibliographique
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Capacité à analyser les articles scientifiques en anglais
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire

## POUR POSTULER

**Date limite de réponse :** 31/12/2023

**Renseignements sur le stage :** Nawel BEMRAH ([nawel.bemrah@anses.fr](mailto:nawel.bemrah@anses.fr)) et Nathalie ARNICH ([nathalie.arnich@anses.fr](mailto:nathalie.arnich@anses.fr))

**Adresser les candidatures par courriel (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence Stage-2023-028 à :**

Nawel BEMRAH ([nawel.bemrah@anses.fr](mailto:nawel.bemrah@anses.fr)) et Nathalie ARNICH ([nathalie.arnich@anses.fr](mailto:nathalie.arnich@anses.fr))

<sup>1</sup> Arrêté du 30 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique.